

Lettre de l'UPP@ - n°41 - 14 janvier 2013

Cette lettre n'est pas lisible ? Accédez à sa version en ligne | Envoyer à un contact

LETTRE DE L'UPP@ - N°41 - 14 JANVIER 2013



Le président de l'université vous présente ses meilleurs vœux pour 2013



ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES, SPORT

PAU - LETTRES : journées "Portes ouvertes" du département de lettres, les 22 et 24 janvier 2013

[...] Des lycéens de première et de terminale viennent découvrir la vie d'un étudiant de lettres à l'UPPA. Répartis en groupes, ils suivront une heure de cours avec des étudiants de licence. [...]

PAU - SOCIETE AMENAGEMENT TERRITOIRE : <u>AMAP</u>, marchés, vente sur Internet : <u>comment évolue l'agriculture de proximité en Béarn ?</u>

[...] Sujet de thèse d'un doctorant qui bénéficie d'un financement supplémentaire pour étendre son étude sur le Pays de Lacq [...]

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

PAU - DROIT : colloque Transsexualisme et droit de la famille, le 18 janvier 2013

[...] Il apparaît essentiel d'envisager aussi les conséquences d'un changement de genre sur l'environnement immédiat de la personne et non pas seulement sur son corps. On songe alors aux incidences possibles sur le droit de la famille, tant sous l'angle du couple que sous celui de la filiation. [...]

PAU/BAYONNE - IAE: table ronde Formation des cadres, entreprises et territoire, le 19 janvier 2013

[...] Afin de proposer des masters en gestion en adéquation avec le marché de l'emploi, il est primordial de rester en contact permanent avec le tissu socio-économique, terrain d'action des futurs diplômés. C'est dans ce cadre qu'est organisée une table ronde avec trois dirigeants de notre territoire sud aquitain, ouverte à tous. [...]

2 sur 2



Pau - Lettres : journées "Portes ouvertes" du département de lettres, les 22 et 24 janvier 2013

Sommaire de "La lettre de l'UPP@"

Des lycéens de première et de terminale viennent découvrir la vie d'un étudiant de lettres à l'UPPA.

Le mardi 22 janvier, de 10h à 15h 30 et le jeudi 24 janvier, de 9h à 17h, nous accueillerons des élèves des lycées de Pau et des environs, accompagnés de leurs enseignants. Après avoir été informés sur les débouchés des études en lettres et sur l'offre de formation du département de lettres modernes et classiques de l'UPPA, les lycéens visiteront les lieux importants du département avec des étudiants de licence et de master. Ces derniers répondront à leurs questions sur les études de lettres, le passage de la terminale à l'université et la vie à l'UPPA. Répartis en groupes, les lycéens suivront ensuite une heure de cours avec des étudiants de L1, L2 ou L3. Les élèves de terminale bénéficieront enfin d'une conférence d'une heure par un enseignant du département sur les œuvres au programme de littérature en terminale L : Zazie dans le métro de Raymond Queneau et son adaptation par Louis Malle (le mardi 22) et Lorenzaccio d'Alfred de Musset (le jeudi 24).



PROGRAMME DES DEUX JOURNÉES

Mardi 22/01/2013

10h-11h - Réunion d'information sur les débouchés des études en lettres et sur l'offre de formation du département de lettres modernes et classiques de l'UPPA

11h-12h - Une heure de cours avec les étudiants de lettres de l'UPPA

12h15-13h30 - Repas au restaurant universitaire

13h30-14h30 - Visite du département et de la bibliothèque en groupes/ échanges avec des étudiants de licence et de

14h30-15h30 - Conférence sur Zazie dans le métro

Jeudi 24/01/2013

• Demi-journée pour les élèves de première L

9h-10h - Réunion d'information sur les débouchés des études en lettres et sur l'offre de formation du département de lettres modernes et classiques de l'UPPA

10h-11h - Visite du département et de la bibliothèque en groupes/ échanges avec des étudiants de licence et de master

11h-12h - Une heure de cours avec les étudiants de lettres

12h15-13h30 - Repas au restaurant universitaire

Demi-journée pour les élèves de terminale L

13h30-14h30 - Réunion d'information sur les débouchés des études en lettres et sur l'offre de formation du

17/01/2013 14:09 1 sur 2

département de lettres de l'UPPA

14h30-15h - Échanges avec des étudiants de licence et de master

15h-16h - Conférence sur Lorenzaccio

16h-17h - Une heure de cours avec les étudiants de lettres

Sommaire de "La lettre de l'UPP@"



Pau - Société, Environnement et Territoire - AMAP, marchés, vente sur Internet : comment évolue l'agriculture de proximité en Béarn ?

Sommaire de la Lettre de l'UPP@

Julien Chavanel, vous êtes géographe, en troisième année de thèse au laboratoire SET, Société, Environnement et Territoire. Quel est l'objet de votre recherche ?

Cela fait quelques années qu'on observe en France l'émergence de circuits courts alimentaires. Cette dynamique est particulièrement marquée en Béarn en ce qui concerne les AMAP (associations pour le maintien de l'agriculture paysanne) où se sont montées une quarantaine de ces structures. Mais les circuits courts ne concernent pas que les AMAP, il existe bien d'autres types de circuits courts.

Qu'est-ce qui vous a amené à travailler sur le monde agricole ?

Les questions de proximité, en particulier dans le monde agricole, ont gagné une audience particulière au cours de la dernière décennie, tant dans le monde scientifique que dans celui des politiques locales. On observe en effet que les consommateurs recherchent non seulement une qualité gustative et sanitaire de leur alimentation, mais aussi un rapprochement social avec le producteur.

C'est une nouvelle logique agricole qui se met en place. Sans se substituer à une agriculture productiviste largement majoritaire (du point de vue des quantités de biens vendus comme de la gestion des territoires), elle prend de l'importance depuis quelques années. En France, 10 % environ des légumes sont vendus en circuits courts et produits par un peu plus de 40 % des maraîchers. Au total, environ 80 000 exploitations françaises sont concernées. Ces chiffres illustrent une évolution en cours qu'il me semblait intéressante d'étudier. Je n'ai pas grandi dans ce milieu mais j'ai commencé à m'intéresser au monde rural dès mon entrée en master. L'agriculture répond à un besoin vital quel que soit le niveau de technicité de nos sociétés et c'est pourquoi j'ai eu envie de poursuivre sur ce thème là, à la croisée d'une activité ancestrale et des aspirations modernes de nos sociétés. La bourse octroyée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche me permet de mener ce travail dans de bonnes conditions et avec une certaine sérénité.

Vous avez évoquez les AMAP, mais quels sont les autres « circuits courts » que vous étudiez ?



Ils sont très divers. Les plus anciens mais aussi les plus connus sont la vente à la ferme et la vente sur les marchés de plein-vent. Depuis une dizaine d'années sont apparues les AMAP déjà citées et, plus récemment, la vente sur internet. Il y a aussi l'approvisionnement en direct des restaurateurs ou des cantines (scolaires ou d'entreprise). Enfin, des opérations en lien avec la grande distribution se développent et sont particulièrement intéressantes à étudier dans la mesure où cela remet en cause certaines idées préconçues.

Pour en revenir aux AMAP, figure la plus emblématique des circuits courts, elle est considérée comme une aubaine pour les jeunes producteurs qui s'installent, en offrant une visibilité complète de l'offre à pourvoir et en leur permettant de dégager des marges plus importantes. Cela permet de maintenir une diversité d'agriculteurs, en particulier une agriculture tournée vers le local.

Comment abordez-vous cette problématique ?

J'ai commencé par identifier les circuits de vente présents sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées afin de recenser tous les producteurs. C'est par cette entrée, plutôt que par celle des consommateurs, que j'aborde le sujet. J'ai rencontré la majorité d'entre eux et aujourd'hui, je cherche à déterminer les différents profils d'agriculteurs qui participent à ces circuits alternatifs.

Au-delà de la compréhension des motivations individuelles de ces différents acteurs, je cherche à analyser les effets et limites de la vente en circuits courts par l'ajout d'une dimension prospective. Estimer la part des produits locaux dans la consommation des ménages n'est déjà pas une simple affaire mais cela permettrait d'avoir une visibilité sur l'avenir de ces circuits.

D'après mes premiers résultats, on observe l'essor d'un type d'agriculteurs, qui par le biais des filières courtes, s'ouvrent sur l'ensemble de la société. Il ne s'agit plus uniquement de vendre un bien alimentaire, mais également de créer de nouveaux rapports avec le consommateur. Cela traduit la volonté d'ouverture de nombreux agriculteurs vers le grand public. En retour, la place et l'image de l'agriculteur s'en trouve modifiée.

Le Pays de Lacq a sélectionné votre projet pour mener à bien une étude équivalente sur leur propre territoire. Sous quelle forme cette collaboration se traduit-elle ?

Le « Contrat plus », avenant au contrat doctoral, permet de cadrer une collaboration entre l'université et tous types de partenaires extérieurs. Il s'agit ici d'une mission d'expertise à laquelle le doctorant doit consacrer 32 jours au maximum. Personnellement, je trouve cette expérience enrichissante car elle me permet de participer et d'échanger dans d'autres sphères. Je trouve dommage que ce dispositif soit encore un peu méconnu alors qu'il profite à l'ensemble des parties : la structure d'accueil, le doctorant et l'université.

Sommaire de la Lettre de l'UPP@



Pau - Droit : colloque "Transsexualisme et droit de la famille", le 18 janvier 2013

Sommaire de "La lettre de l'UPP@"

Le Centre de recherche et d'analyse juridiques (CRAJ) et l'Observatoire de droit comparé sur la famille et les personnes (OFAP) organisent un colloque sur le *Transsexualisme et droit de la famille*,

le vendredi 18 janvier 2013, à l'amphi 300 de l'UFR droit, économie et gestion.

Depuis quelques années, les questions de transidentité, de transsexualisme, de dysphorie de genre, reviennent régulièrement dans les débats juridiques et sociétaux. Les opinions sont partagées. Le principe d'indisponibilité du corps humain et celui d'indisponibilité de l'état des personnes sont souvent mis en avant pour expliquer la frilosité du droit. A l'inverse, le droit au respect de la vie privée est présenté comme un argument qui justifierait la possibilité pour une personne de revendiquer un changement de genre.

Sous l'influence du droit européen, des évolutions se sont produites. En 2010, la France rompait avec la logique de psychiatrisation de la transidentité (depuis un décret de février 2010, la transidentité n'entre plus dans le champ l'ALD 23 qui définit les troubles anxieux graves). En 2010 toujours, une circulaire de la Chancellerie semblait conduire à une rupture avec la logique de « réassignation chirurgicale » imposée



jusqu'alors. Pour autant, la jurisprudence, particulièrement au niveau de la Cour de cassation, semble demeurer sur des positions restrictives en ce qui concerne le changement de la mention du sexe à l'état civil.

Mais cette question de la transidentité soulève d'autres problèmes. Assurément, l'abord des contours juridiques de la reconnaissance de la dysphorie de genre, du transsexualisme, de la transidentité est important. Cependant, il apparaît essentiel d'envisager aussi les conséquences d'un changement de genre sur l'environnement immédiat de la personne et non pas seulement sur son corps. On songe alors particulièrement aux incidences possibles sur le droit de la famille, tant sous l'angle du couple que sous celui de la filiation. La personne transidentitaire peut elle accéder au mariage ? Si elle est mariée, peut-elle voir son union remise en question ? Peut-elle accéder à d'autres formes de conjugalité ? Les liens de filiations se trouvent-ils perturbés ? Sont-ils susceptibles d'être remis en cause ? Quid de l'adoption ou du recours à la procréation médicalement assistée ?

Ce sont toutes ces questions qui seront abordées lors de cette journée d'étude, sous l'angle du droit de la famille, mais aussi sous un éclairage pluridisciplinaire (médical, philosophique) et non exclusivement juridique.

Sommaire de "La lettre de l'UPP@"



Pau/Bayonne - IAE: table ronde "Formation des cadres, entreprises et territoire", le 19 janvier 2013

Sommaire de "La lettre de l'UPP@"

La mission de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) est de développer la formation et la recherche en gestion au sein de l'Université. Afin de proposer des masters en gestion en adéquation avec le marché de l'emploi, il est primordial de rester en contact permanent avec le tissu socio-économique, terrain d'action des futurs diplômés.

LES PAYS DE L'ADOUR

C'est dans ce cadre qu'est organisée le samedi 19 janvier 2013, avant la remise des diplômes de l'année 2012 et le dîner de gala, une table ronde avec trois dirigeants de notre territoire sud aquitain :

- Monsieur Bernard Martin, PDG de Toray Carbon Fibers Europe,
- Monsieur Christian Pees, président du groupe Euralis,
- Monsieur Jean Philippe, directeur général du Crédit agricole mutuel Pyrénées Gascogne.

L'entreprise Toray, installée à Abidos, est leader mondial dans la fabrication de fibres de carbone. Elle a consenti récemment de très lourds investissements sur son site industriel, ce qui lui confère le rôle d'acteur incontournable sur le bassin de Lacq.

Le groupe Euralis est une coopérative agricole implantée dans le sud de l'Aquitaine depuis 1950, et dont le siège est situé à Lescar. Leader mondial sur le marché du foie gras, cette organisation est un acteur majeur des filières amont et aval de l'agriculture.

Le Crédit Agricole mutuel Pyrénées Gascogne, dont le siège se situe à Serres-Castet, est implanté dans le Gers, les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques et mène désormais des activités dans l'espace transfrontalier.

Ces trois organisations représentent des secteurs essentiels de notre économie locale : l'industrie, l'agriculture et l'agroalimentaire, et la banque de proximité. Elles font figure de poumon pour notre bassin d'emploi immédiat et offrent de nombreuses opportunités de carrière pour les diplômés de l'IAE. C'est pourquoi instaurer un dialogue entre ces 3 dirigeants au sujet de leur vision de la formation des cadres, en lien avec notre territoire nous paraît enrichissant, tant pour les étudiants, les entreprises que pour l'UPPA.

L'entrée à cette manifestation est gratuite, c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre pour vivre un moment d'échange instructif et convivial. Rendez-vous donc samedi 19 janvier à 16h30 à l'amphi 600 de la faculté de droit. Si vous le souhaitez, vous pouvez également assister à la remise des diplômes de l'IAE qui suivra ainsi qu'au gala. Renseignements et inscriptions :

direction.iae@univ-pau.fr tél: 05.59.40.81.81

Sommaire de "La lettre de l'UPP@"